

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020**  
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 9 octobre 2020, s'est réuni en session ordinaire à salle Robert Lapuelle sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, , M. Jean BALLOT, Mme Carine VILLEDIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Myriam BEAULIEU (arrivée à 19h20), M. Eric FENOLL, Mme Sophie GOURINAT, M. Benoît SADRY, Mme Muriel DELALLET, M. Landry BOISSELET, M. Guillaume GENTY.

**ABSENT EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR** : Mme Valérie BICHAUD à M. Philippe LACROIX.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Isabel MILOR, M. Bertrand LIAGRE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Guillaume GENTY.

---

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner M. Guillaume GENTY comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 11 septembre 2020 :

Sur proposition du Maire et avec accord unanime du Conseil, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2020 est validé.

---

**I – DÉLIBÉRATIONS**

**1 – Convention de partenariat financier entre les communes de Cieux, Javerdat et Oradour-sur-Glane pour la participation aux dépenses de fonctionnement du pôle petite enfance (délibération 2020/49)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention entre les communes de Cieux, Javerdat et Oradour-sur-Glane pour la participation aux dépenses de l'année 2019 du pôle petite enfance et prend acte que les sommes seront réparties de la manière suivante : 36 776 € pour la commune d'Oradour-sur-Glane, 7 687 € et 3 439 € pour respectivement les communes de Cieux et Javerdat. Le Conseil prend également acte qu'au cours du premier semestre 2021, les communes de Cieux et Javerdat s'engagent à verser un acompte de 40 % au titre des dépenses engagées

en 2020 et autorise le Maire à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

## **2 – Désaffectation, déclassement et cession des parcelles cadastrées AP 633 et AP 634 (délibération 2020/50)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte la désaffectation, le déclassement et la cession des parcelles cadastrées AP 633 et AP 634 constituant un délaissé de voirie situé au Theil. La parcelle AP 633 sera cédée à M. Cyrille TARNAUD pour la somme de 1090 euros et la parcelle AP 634 sera cédée à M. et Mme Jean-Yves TARNAUD pour la somme de 325 euros. Le Maire est autorisé à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération et les frais liés à l'opération seront à la charge des acquéreurs.

## **3 – Adoption du RPQS 2019 (délibération 2020/51)**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport RPQS relatif à l'exercice 2019, décide de le publier sur le site internet [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) et de renseigner les indicateurs de performance sur le SISPEA.

## **4 – Signature d'une convention avec le SYDED 87 pour l'accompagnement des collectivités dans l'éco exemplarité (délibération 2020/52)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention régissant le soutien apporté par le SYDED 87 dans le cadre d'un accompagnement dans l'éco exemplarité et autorise le Maire à signer cette convention.

## **5 – Signature d'une convention avec AXA assurances pour la mise en place d'une offre promotionnelle destinée aux administrés de la commune (délibération 2020/53)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention régissant avec la société AXA la mise en place d'une offre promotionnelle mutuelle santé destinée aux administrés de la commune et autorise le Maire à signer cette convention.

## **6 – Modalités de distribution du colis des aînés et de participation au repas des aînés (délibération 2020/54)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide qu'un colis de fête sera distribué aux administrés de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année, qu'il sera organisé un repas de fête pour les administrés de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année, que les administrés participant au repas ne bénéficieront pas du colis et que la distribution des colis ou l'organisation de ce repas pourront être annulées à tout instant sur décision du Maire.

## **7 – Désignation des représentants auprès de l'AICARPA (délibération 2020/55)**

Après avoir décidé à l'unanimité, le Conseil désigne comme délégués représentant la commune auprès de l'AICARPA Yvette DARDILLAC déléguée titulaire et Carine

VILLEDIEU et Myriam BEAULIEU déléguées suppléantes et que cette délibération annule et remplace sa délibération 2020/25.

### **III – AFFAIRES DIVERSES**

#### **1 – Compte-rendu des commissions municipales**

##### **1.1 – Finances**

Francis MANDON présente la situation budgétaire. Les dépenses de fonctionnement réalisées au 30 septembre correspondent à 70 % du budget prévisionnel de l'année 2020. Par ailleurs, les créances de la commune jugées douteuses représentent environ 4000 € au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Le Conseil prend note des informations.

##### **1.2 – Urbanisme**

Jean-Jacques LAMANT présente au Conseil Municipal des informations relatives à plusieurs dossiers en cours ou à venir:

- Dans le cadre du projet d'urbanisation des parcelles communales entre la rue des Hortilliers et la rue de Saint-Junien un permis d'aménager est en cours de préparation.
- Dans le cadre du projet d'extension du cimetière communal, une demande d'acquisition a été faite auprès d'un propriétaire riverain.
- Un réunion de travail dans le cadre de la révision générale du PLU a eu lieu le 24 septembre. Le projet devrait être arrêté et soumis aux personnes publiques associées à l'issue de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Le Maire indique au Conseil que dans le cadre de la prise d'une future compétence urbanisme par la communauté de communes et la mise en place d'un PLUi, les PLU adoptés récemment par les communes ne seront pas remis en cause et seront intégrés tels quels dans le projet de PLUi.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

##### **1.3 – Travaux**

Jean BALLOT présente au Conseil Municipal les travaux réalisés par les agents communaux ou ceux en cours de réalisation :

- La scarification, le décompactage et le sablage des terrains de football sont en cours,
- Un espace de stationnement de 4 places est en cours de réalisation au carrefour de l'avenue du 10 juin 1944 et de la rue de l'Europe,
- Les travaux de raccordement des nouveaux pavillons ODHAC va être réalisé d'ici la fin octobre en régie municipale,
- Une recherche de fuite effectuée par une entreprise spécialisée sur la toiture de la salle des fêtes a mis à jour de nombreuses malfaçons. Une procédure a été lancée dans le cadre de la garantie décennale,

- La haie de thuyas autour du martyrium va être supprimée et remplacée en suivant les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France.

Par ailleurs, Benoît SADRY expose un résumé de la réunion de présentation du rapport de création du service assainissement collectif de la CCPOL. Jusqu'en 2030, un investissement annuel de 20 millions d'euros sera nécessaire ainsi que la présence de 60 agents dans le service.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales**

Carine VILLEDIEU fait part au Conseil de plusieurs informations :

- Une réunion de rentrée organisée par l'EAJE dresse un bilan positif du fonctionnement de l'établissement depuis le mois de mars,
- La commission communale des affaires scolaires s'est réunie afin de préparer des festivités de Noël à l'école compatibles avec la crise sanitaire. Elles auront lieu le 17 décembre, avec entre autre la visite du Père Noël, une distribution de cadeaux aux élèves, un repas de fête à la cantine et des animations dans chaque classe (diffusion de films, contes),
- Les projets de Conseil Municipal d'enfants et de compost à l'école seront présentés au Directeur de l'école lundi 19 octobre,
- Suite à des problèmes graves et répétitifs, un élève a été exclu des services périscolaires durant une semaine,
- La commission des affaires sociales de la CCPOL s'est réunie pour une visite des travaux de l'aire d'accueil de Saint-Junien.

Le Maire et le Conseil Municipal réagissent au sujet du fonctionnement du système des aires d'accueil des gens du voyage. Ils déplorent le manque d'installations sur l'ensemble du territoire intercommunal et des problèmes de salubrité qui en découlent.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.5 – Commission communication-affaires culturelles**

Le Maire informe le Conseil Municipal que d'une part l'organisation d'une exposition de tableaux est en cour de réflexion pour l'été 2021 et d'autre part que le Radounaud devrait paraître en décembre.

En outre, Guillaume GENTY annonce que la page du site internet permettant de consulter les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal est fonctionnelle. Il développe en parallèle pour le site internet de la commune un trombinoscope des élus communaux et un annuaire des commerces et services.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

### **1.6 – Commission jeunesse, sport et vie associative**

Maurice GAUTHIER informe le Conseil Municipal que le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Intercommunal s'est réuni pour élire le nouveau bureau. A cette occasion a été présenté un nouveau livret de jeu à destination des jeunes visiteurs d'Oradour.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

### **1.7 – Commission mémoire et organisation des cérémonies**

Benoît SADRY indique au Conseil Municipal qu'une application smartphone d'animation de visites d'Oradour est développée et financée par une équipe de recherche universitaire. Cette application pourra proposer différents circuits mêlant visite de l'ancien et du nouveau bourg.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

### **1.8 – Commission des villages**

Eric FENOLL fait part au Conseil Municipal de plusieurs informations :

- La réflexion se poursuit concernant le projet d'aménagement du village du Haut-Montgéné,
- Le Conseil Départemental va être sollicité avec des propositions d'aménagements pour réduire la vitesse de circulation sur la RD3 au niveau des Trois Arbres,
- Des devis pour la réparation d'hydrants non fonctionnels sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, présente un résumé des réunions auxquelles il a assisté. Une réunion de soutien au projet de réouverture de la liaison ferroviaire Limoges-Angoulême et une réunion d'information de la Gendarmerie Nationale au sujet de la gestion des agressions visant les chevaux et autres équins.

## **2 – Informations diverses**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de diverses informations :

- Le congrès des maires est susceptible d'être annulé,
- Le Major REIGNER de la brigade de gendarmerie de Saint Junien a fait valoir ses droits à la retraite,
- Une réunion des chemins de mémoire pourrait être organisée le 27 novembre à Oradour si la crise sanitaire le permet.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire de séance

M. Guillaume GENTY

Le Maire

Philippe LACROIX